



**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE**  
**SIPOM DE REVEL**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 09/09/2025

Reçu en préfecture le 09/09/2025

Publié le



ID : 031-253100572-20250909-2025\_16-DE

L'an deux mille vingt cinq, le quatre septembre à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

**Délégués titulaires**

**Délégués suppléants**

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ADROIT	Sophie	Absent( e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Absent( e)
AUGER-TRETON	Brigitte	Absente		ANDRIEU	Rémi	Absent( e)
AUTHA	Sandrine	Absente		ARKI	Karine	Absent( e)
BEGARDS	Michel	Présent		AUBESQUIER	Nadine	Absent( e)
BENNES	Richard	Absent		BAHURET	Gisèle	Absent( e)
BERSEILLE	Pascal	Absent		BARBASTE	Pierre	Absent( e)
BONNET	Denis	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent( e)
BOURGAREL	Roger	Présent		BERRO	Jean Christophe	Absent( e)
BOUSCATEL	Camille	Présent		BLANCHON	Alix	Présente
BOUSQUET	Daniel	Présent		BONNEFOY	Magali	Absent( e)
CASTAGNÉ	Didier	Présent		BOYER	Michel	Absent( e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BRUNET	Magalie	Absent( e)
CESCATO	Francis	Présent		CALMET	Nelly	Absent( e)
CHIABRANDO	Marc	Présent		CAMINADE	Christian	Présent
CLARY	Camille	Présente		CAMPOS	Pascal	Absent( e)
CLERGEAU	Serge	Présent		CARLIER	Thierry	Absent( e)
COLLOT	Adrien	Absent		CAROCA	Jean	Absent( e)
CREPY	Fabrice	Présent		CARRIEROU	Elian	Absent( e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CLOAREC	Françoise	Absent( e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Absente		CODECCO	Serge	Présent
DEGRET	Jean-Jacques	Absent		CORDIEZ	Serge	Absent( e)
DELHON	Jacques	Présent		COTTEREAU	Matthias	Absent( e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		COURNEDE	Magali	Absent( e)
DOUZE	Maarten	Présent		COUZINIE	Philippe	Absent( e)
FABRE	Christian	Absent-Excusé		CREBASSA	Pascale	Absent( e)
FABRE	Danièle	Présente	Pouvoir de PUJOL Francis	DE VILLELE	Philippe	Absent( e)
FERRAN	Franck	Présent		DISS	Laurent	Absent( e)
FONTES	Gérard	Présent		DURAND	Marc	Absent( e)
FOURNIER	Damien	Absent		FABRE	Elodie	Présente
GELIS	Guillaume	Absent		FAGET(DA SILVA)	Odetta	Absent( e)
GIRAULT	Katherine	Présente	Pouvoir de PORTES Pierre	FEZZANI	Khaled	Absent( e)
GIRONIS	Julien	Absent		FIGNES	Jean-Claude	Absent( e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		GROTTO	Emmanuel	Absent( e)
GRENARD	Stéphanie	Absent		HERAILH	Pierre	Absent( e)
GUY	Philippe	Absent-excuse		HOURQUET	Laurent	Absent( e)
ISMAN	Rémy	Absent		IMART	Jean Luc	Absent( e)
LACROUX	Evelyne	Présente		JONQUIERES	Vincent	Absent( e)
LAGOUTTE	Jean	Absent		LAPASSAT	Jean Luc	Absent( e)
LARROQUE	Laurence	Présente		LEBRETON	Delphine	Absent( e)
LAURENS	Lucienne	Absente-excuse		LEROUX	Sophie	Absent( e)
LAURENT	Anne	Absente		LUMEAU	Grégoire	Absent( e)
LUCENA	François	Présent		MAGNIN	Gérard	Absent( e)
LUX	Pierre	Présent		MARTY	Francis	Absent( e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MAUREL	Danièle	Absent( e)
MARTORELL	Didier	Absent		MERLIO	Gwenaël	Absent( e)
NAVARRO	Karine	Présente		METCHE	Marie-José	Absent( e)
OURLIAC	Véronique	Absente		MILHAVET	Marie Line	Absent( e)
PAPIN	Florence	Présente		MISSEY	Jean-Paul	Absent( e)
PASTRE	Marie	Absente		MONTAGNE	Patrick	Absent( e)
PORTA	Raymond	Absent		MOULIN	Dominique	Absent( e)
PORTES	Pierre	Procuration à GIRAULT Katherine		NGAI	Jeffrey	Absent( e)
POUYANNE	Christophe	Absent		ORLOWSKI	Cécile	Absent( e)
PUJOL	Francis	Procuration à FABRE Danièle		OULES	Nicole	Absent( e)
RAVET	Marc	Présent		PADIE	Yannick	Absent( e)
REUSSER	Isabelle	Absente		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent( e)
REY	Mickaël	Absent		POUX	Emmanuel	Absent( e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent		PRADELLES	Vincent	Absent( e)
ROUANET	Evelyne	Présente		RAYE	Michèle	Absent( e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Présente		REGIS	Lionel	Absent( e)
ROUGIER	Thierry	Absent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent( e)
ROUQUET	Serge	Absent		ROUQUET	Jérémy	Absent( e)
SAURAT	Thierry	Présent		ROUX	Stéphane	Absent( e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		SARRALDE	Julien	Absent( e)
SERRE	Benoît	Présent		SAURET	Jérôme	Absent( e)
SOUAL	Jean-Pierre	Absent		SICARD	Didier	Absent( e)
TROUDART	Corinne	Présente		TEISSEYRE	Régine	Absent( e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Absente		TERRAT	Emmanuelle	Absent( e)
VERNIER	Jean Claude	Absent-excuse		VIGNA	Lionel	Absent( e)
VIALADE	Reine	Présente		VIRVES	Pierre	Absent( e)
VINCENT	Sophie	Absente		VIVIES	Sylvie	Absent( e)

Nombre de délégués titulaires présents : 37

Nombre de délégués suppléants présents : 4

Nombre de procurations : 2

Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mars 2025**

Vu l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, et notamment l'article L2121-15 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de procès-verbal envoyé aux membres de l'Assemblée délibérante,

**Après en avoir entendu l'exposé, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des voix :**

- **D'approuver le procès-verbal de la séance du 25 mars 2025, tel qu'annexé à la présente délibération.**

Fait à Revel, le 08 septembre 2025

Acte rendu exécutoire après  
son envoi en Préfecture le :  
09 septembre 2025

**La Présidente,**

**Evelyne ROUANET**



## Procès verbal du conseil syndical du 25 mars 2025



L'an deux mille vingt cinq, le 25 mars à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

### Délégués titulaires

### Délégués suppléants

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ADROIT	Sophie	Absent( e)
AUBOURG	Patrick	Présent		AMIEL	Armonie	Absent( e)
AUTHA	Sandrine	Présente		ANDRIEU	Rémi	Absent( e)
BEGARDS	Michel	Présent		ARKI	Karine	Absent( e)
BENNES	Richard	Absent		AUBESQUIER	Nadine	Absent( e)
BERSEILLE	Pascal	Absent		BAHURET	Gisèle	Absent( e)
BONNET	Denis	Présent		BANQUET	Clément	Absent( e)
BOURGAREL	Roger	Absent		BARBASTE	Pierre	Absent( e)
BOUSCATEL	Camille	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent( e)
BOUSQUET	Daniel	Absent		BERRO	Jean Christophe	Absent( e)
CASTAGNÉ	Didier	Présent		BLANCHON	Alix	Absent( e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BONNEFOY	Magali	Absent( e)
CECATO	Francis	Présent		BOYER	Michel	Absent( e)
CHIABRANDO	Marc	Présent		BRUNET	Magalie	Présente
CLERGEAU	Serge	Présent		CALMET	Nelly	Absent( e)
COLLOT	Adrien	Absent		CAMINADE	Christian	Absent( e)
CREPY	Fabrice	Absent	RIBAULT Jean-Paul	CAMPOS	Pascal	Absent( e)
DAMIEN	Mélanie	Présente		CARLIER	Thierry	Absent( e)
DE CAFFARELLI	Marie-Laure	Présente		CAROCA	Jean	Absent( e)
DEGRET	Jean-Jacques	Absent		CARRIEROU	Elian	Présent
DELHON	Jacques	Absent	BOUSCATEL Camille	CLOAREC	Françoise	Absent( e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		CODECCO	Serge	Présent
DOUZE	Maarten	Présent		CORDIEZ	Serge	Absent( e)
FABRE	Christian	Présent		COTTEREAU	Matthias	Absent( e)
FABRE	Danièle	Présente		COURNEDE	Magali	Absent( e)
FERRAN	Franck	Présent		COUZINIE	Philippe	Absent( e)
FONTES	Gérard	Présent		CREBASSA	Pascale	Absent( e)
FOURNIER	Damien	Absent		DE VILLÈLE	Philippe	Absent( e)
GELIS	Guillaume	Présent		DISS	Laurent	Absent( e)
GIRAULT	Katherine	Présente		DURAND	Marc	Absent( e)
GIRONIS	Julien	Absent		FABRE	Elodie	Absent( e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent( e)
GRENARD	Stéphanie	Absente		FIGNES	Jean-Claude	Absent( e)
GUY	Philippe	Absent		GROTTO	Emmanuel	Absent( e)
HAYANI	Véronique	Absente		HERAILH	Pierre	Absent( e)
ISMAN	Rémy	Absent		HOURQUET	Laurent	Présent
LACROUX	Evelyne	Présente		IMART	Jean Luc	Absent( e)
LARROQUE	Laurence	Présente		JONQUIERES	Vincent	Absent( e)
LAURENS	Lucienne	Présent		LAPASSAT	Jean Luc	Absent( e)
LAURENT	Anne	Présente		LEBRETON	Delphine	Présent
LUCENA	François	Absent		LEROUX	Sophie	Absent( e)
LUX	Pierre	Absent		LUMEAU	Grégoire	Absent( e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MAGNIN	Gérard	Absent( e)
MARTORELL	Didier	Absent		MARTY	Francis	Absent( e)
NAVARRO	Karine	Présente		MAUREL	Danièle	Absent( e)
OURLIAC	Véronique	Présente		MERLIO	Gwenaël	Absent( e)
PAPIN	Florence	Présente		METCHE	Marie-José	Absent( e)

PASTRE	Marie	Absente	GIRAULT Katherine	MILHAVET	Marie Line	Absent( e)
PORTA	Raymond	Absent		MISSEY	Jean Paul	Absent( e)
PORTES	Pierre	Présent		MONTAGNE	Patrick	Absent( e)
POUYANNE	Christophe	Absent		MOULIN	Dominique	Absent( e)
PUJOL	Francis	Absent	VERNIER Jean-Claude	NGAI	Jeffrey	Absent( e)
RAVET	Marc	Absent		ORLOWSKI	Cécile	Absent( e)
REUSSER	Isabelle	Présente		OULES	Nicole	Absent( e)
REY	Mickaël	Présent		PADIÉ	Yannick	Absent( e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent( e)
ROUANET	Evelyne	Présente		POUX	Emmanuel	Absent( e)
ROUANET ASTRUC	Géraldine	Absente		PRADELLES	Vincent	Absent( e)
ROUGIER	Thierry	Présent		RAYE	Michèle	Absent( e)
ROUQUET	Serge	Absent		REGIS	Lionel	Absent( e)
SASTRE	Roland	Absent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent( e)
SAURAT	Thierry	Absent		ROUQUET	Jérémy	Absent( e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		ROUX	Stéphane	Absent( e)
SERRE	Benoît	Présent		SARRALDE	Julien	Absent( e)
SOUAL	Jean-Pierre	Présent		SAURET	Jérôme	Absent( e)
TRETON	Brigitte	Présente		SICARD	Didier	Absent( e)
TROUDART	Corinne	Présente		TEISSEYRE	Régine	Absent( e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Présente		TERRAT	Emmanuelle	Absent( e)
VERNIER	Jean Claude	Présent		VIGNA	Lionel	Absent( e)
VIALADE	Reine	Absente		VIRVES	Pierre	Absent( e)
VINCENT	Sophie	Absente		VIVIES	Sylvie	Absent( e)

Nombre de délégués titulaires présents : 41

Nombre de délégués suppléants présents : 5

Nombre de procurations : 4

Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

L'ordre du jour était le suivant :

Procès-verbal du conseil syndical du 11 février 2025

Compte de Gestion

Compte Administratif

Affectation du résultat

Bilan d'activités 2024

Budget 2025 et participations des Communautés de Communes adhérentes

Tarifs des prestations du Sipom

Tarif de la prestation collecte d'été à ST Ferréol

Tarif de la prestation de collecte pour la colonie de vacances de Ramondens

Questions diverses.

### 1- Procès-verbal du 11 février 2025.

La proposition de procès-verbal joint à la convocation n'ayant appelé aucune remarque, il a été adopté définitivement.

### 2 Compte de gestion

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre prescrites; la Présidente a présenté aux adhérents le compte de gestion et sollicité leur vote. Le conseil syndical a approuvé le compte de gestion à l'unanimité sans réserve ni observation.

### **3 Compte administratif 2024**

La Présidente a présenté les éléments financiers de l'exercice 2024. Un commentaire a été fait sur la très nette diminution du fonds de roulement de la collectivité. Parmi les explications données pour justifier ce changement, le non recours à l'emprunt et l'autofinancement des investissements 2024 en sont la cause principale.

Avant de quitter la salle, la Présidente a demandé au 1<sup>er</sup> Vice-Président, Monsieur RIBAUT, d'assurer pour ce point, la Présidence de la séance. Il a mis au vote les résultats suivants :

#### **En fonctionnement :**

-Dépenses réalisées : 7 388 611.50 €

-Recettes réalisées : 6 922 307.00 €

#### **En Investissement :**

-Dépenses réalisées : 1 023 054.99 €

-Recettes réalisées : 881 453.02 €

Le solde des restes à réaliser à reporter en N+1 : est de : 113 096.37 € en dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical a décidé à l'unanimité de ses membres moins 1 voix, la Présidente n'ayant pas pris part au vote d'approuver le compte administratif.

### **4 Affectation du résultat**

Madame la Présidente, ayant réintégré le Conseil Syndical, a présenté la reprise des résultats 2024 :

#### **En fonctionnement :**

Résultat estimé de l'exercice : - 466 304.50 €

Résultats antérieurs reportés (002) : 1 223 373.51€

Résultat à affecter : 757 069.01 €

#### **En investissement :**

Solde d'exécution cumulé d'investissement (001) : 165 267.41 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : - 113 096.37 €

Besoin de financement : 0 €

Affectation au besoin de financement de la section d'investissement (1068) : 0 €

Report en section de fonctionnement (002) : 757 069.01 €

Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical a adopté cette proposition à l'unanimité des voix.

## **5 Bilan d'activité 2024**

La Présidente a détaillé le bilan d'activité reçu par chaque membre du conseil avec la convocation. Elle a présenté l'évolution des tonnages pour chaque flux au cours des dernières années.

Monsieur AUBOURG a trouvé ce rapport très clair mais s'est interrogé sur la difficulté à expliquer aux administrés l'augmentation des coûts alors que les tonnages sont en baisse. La Présidente a répondu que la bonne trajectoire de baisse des tonnages ne suffit pas à compenser la très forte hausse des coûts de traitement et de la fiscalité.

Monsieur HOURQUET a demandé pourquoi la réorganisation des tournées avec dans certains cas une baisse de fréquence de passage ne se traduisait pas par une baisse des taxes. Il a été précisé que la réorganisation évoquée avait également permis d'augmenter le nombre de passages sur les points de regroupement qui le nécessitaient.

## **6 Budget Primitif 2025 et participation des communautés de communes**

La Présidente a présenté le projet de BP élaboré en concertation avec les membres du bureau.

Monsieur HOURQUET s'interroge sur la forte évolution des tarifs de capitation et plus largement sur les coûts de traitement.

Monsieur CESCATO a précisé que les tonnages collectés lors des tournées avaient effectivement baissés mais que les tonnages des apports en déchèteries avaient explosé. Ce phénomène est en partie le résultat d'un cadre législatif de plus en plus contraignant qui, par exemple, interdit le brûlage des déchets végétaux.

Monsieur GELIS fait remarquer que le coût de la collecte n'augmentait que de 7% au cours de ces 5 dernières années ce qui est très inférieur à l'inflation alors que les coûts du traitement et la fiscalité qui s'y rapporte avaient bondi de 70 % sur la même période.

Monsieur GELIS a ajouté que la mise en place des nouvelles techniques de traitement ont certes un coût mais elles ont aussi des effets positifs sur l'environnement. L'augmentation de la TGAP sur les techniques de stockage de déchets nous a contraints à nous améliorer.

Monsieur AUBOURG souhaiterait que les comparaisons 2024/2025 soient faites entre le réalisé 2024 et le budgétisé 2025 plutôt qu'entre le budgétisé 2024 et le budgétisé 2025.

Lors de la présentation des contributions des communautés de communes, la Présidente a expliqué qu'il convenait de décorrélérer les coûts de collecte des volumes ramassés. En effet, autant le coût de traitement sera directement impacté par une baisse de tonnage à traiter, alors que la collecte le sera assez peu car elle est composée en grande partie de charges fixes (personnel, amortissement du camion, consommation du camion) qui restent constantes qu'il y ait ou non une production de déchets.

Monsieur AUBOURG s'interroge sur la pertinence pour le SIPOM de subvention. La Présidente a répondu que l'économie de tonnage était réelle et qu'il convenait d'encourager ces comportements vertueux.

Il demande également comment on arrive à proposer des taux à la baisse pour certaines communes. La Présidente a expliqué que la baisse de la population pour certaines communes couplée à une révision des bases fiscales pouvait générer ce résultat.

Monsieur CESCATO a exprimé le souhait que le fonds de roulement demeure raisonnable pour faire face à d'éventuels imprévus.

Monsieur GELIS est intervenu pour expliquer que dans la reprise des résultats l'éventuel excédent de contribution prélevé auprès des contribuables au titre de l'année 2024 était intégralement repris dans le budget 2025.

Après avoir entendu l'ensemble des élus qui ont souhaité s'exprimer, la Présidente a proposé de passer au vote.

Aucun élu n'a demandé un vote à bulletin secret, la Présidente a donc sollicité le conseil pour un vote à main levée. Sur la proposition suivante :

Section de Fonctionnement :

- dépenses : 8 005 000 €

- recettes : 8 005 000 €

Section d'Investissement :

- dépenses : 1 006 000 €

- recettes : 1 006 000 €

Total du Budget :

- dépenses : 9 011 000 €

- recettes : 9 011 000 €

Le Budget Primitif proposé a été adopté à 44 voix Pour, 4 voix Contre et 2 Abstentions.

## **7 Révision des tarifs de prestations**

La Présidente a fait part aux membres du Conseil Syndical de la précédente délibération du 21 novembre 2023 fixant les tarifs de fournitures et des prestations de service du SIPOM. Elle a proposé de modifier cette délibération et d'intégrer l'évolution des coûts à la charge du SIPOM.

Le Comité Syndical a été invité à se prononcer sur cette proposition de révision des tarifs avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2025 :

Type de fourniture/prestation	Tarif (en ttc)
<b>Vente de bacs roulants :</b>	
-140 l	25 €
-240 l	33 €
-660 l	150 €

<b>Collecte exceptionnelle</b>	90 € / heure (départ SIPOM/retour SIPOM selon la tarification de Trifyl en vigueur)	
<b>Location d'un camion de collecte</b>	76 € / ½ journée (hors frais de carburant)	
<b>Intervention d'un camion avec équipage</b>	130 € / heure	
<b>Intervention du service de maintenance</b>	45 € / heure	
<b>Utilisation de la salle de réunion</b>	50 € /jour	
<b>Broyage des végétaux</b>		
<b>Type de broyeur</b>	<b>Lourd :</b> <b>JAGUAR</b>	<b>Léger :</b> <b>TIGER</b>
Rendement maximum	30m3/h	17m3/h
Diamètre maximum admis	17cm	14cm
<b>Tarifs</b>		
<b>particuliers, collectivités et associations : 1ère heure</b>	80 €	40 €
2ème heure et suivantes	60 €	30 €
<b>Nombre d'agent du SIPOM demandé</b>		
1 agent	inclus dans le tarif	
2 agents	30€ de plus par heure	
évacuation du broyat 30 €/rotation		
<b>Lavage des bacs des entreprises sous contrat de collecte</b>	15 € / bac	
<b>Evacuation des encombrants auprès des particuliers</b>	30 €/ objet	
<b>Réalisation des caches-containers</b>	130 € /Ml (répercussion en N+1 sur la TEOM)	
<b>Mise en place de socles béton ou intervention d'un prestataire (maçonnerie)</b>	Refacturation du prix réel payé par le SIPOM	

Monsieur DOUZE a demandé à quoi correspondait les prestations de maintenance. La Présidente a expliqué que l'atelier du SIPOM intervenait parfois à la demande de collectivité (TRIFYL ou Mairie de Revel) pour des réparations sur leurs véhicules.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité des membres.

## **8 Collecte de Saint Ferréol**

Madame la Présidente a fait part au Comité syndical du renouvellement de la demande formulée par la Communauté de communes Aux Sources du Canal du Midi, pour effectuer des prestations de collecte supplémentaires en période estivale et hors période estivale, aux abords du Lac de Saint Ferréol.

Selon les termes de la convention proposée, le SIPOM assurerait en période estivale, ces collectes supplémentaires les lundis, mercredis, jeudis et samedis matin, du **30 juin au 06 septembre 2025**. Le montant de cette prestation devant être déterminé annuellement par le Conseil Syndical en fonction des coûts de la collecte et de traitement des déchets, Madame la Présidente a proposé aux membres du Comité Syndical de porter la participation de la Communauté de Communes à **15 499 €**.

Pour les collectes ponctuelles, effectuées hors période estivale : le SIPOM facturera ses prestations de collecte selon

les termes de la délibération du 25 mars 2025, soit 130€/heure de collecte équipage.

Cette convention a été adoptée à l'unanimité des membres.

### 9 Collecte de la colonie de Ramondens

A la demande du CCAS de RAMONDENS, pour la période du **1er juillet au 06 septembre 2025 inclus**, le SIPOM assurerait le ramassage des ordures ménagères à la colonie de vacances de RAMONDENS - 81110 ARFONS ; ainsi qu'à la demande durant les autres périodes de vacances scolaires, à raison d'une fois par semaine.

Les collectes supplémentaires auraient lieu les mercredis et samedis matin, pour la période estivale et le mercredi matin pour les autres périodes, exception faite des jours fériés.

Le CCAS de RAMONDENS verserait au Syndicat Pour les Ordures Ménagères la somme de **8 281 €**, représentant les frais de collecte supplémentaire, étant entendu que s'il résultait du tonnage collecté un coût de prestation supérieur à **8 281 €**, celle-ci serait en tout état de cause forfaitairement plafonnée à cette somme.

Le Comité Syndical du SIPOM a adopté cette proposition à l'unanimité.

### 10 Questions diverses

Madame TROUDART a demandé des précisions sur les encadrements des bacs réalisés par le service du SIPOM. La Présidente a rappelé le fonctionnement de mise à disposition du foncier par le propriétaire (commune ou lotisseur) qui se charge de faire une dalle. Le SIPOM réalise l'équipement avec une prise de côtes individualisée et une peinture au choix de la commune (nous faire passer les références du RAL choisi). Le SIPOM facturera 130 € le m linéaire qui seront additionnés à la TEOM de l'année suivante.

Compte tenu de la forte demande, il est à noter que le délai de mise en place peut être assez long (6 mois) .

Madame TRETON a demandé des résultats concernant le service de broyage. La Présidente a expliqué que le SIPOM recevait des subventions de la part de TRIFYL pour ce service dont l'action permet de réduire les apports en déchèterie.

Pour l'année 2024, le SIPOM a perçu des aides de TRIFYL correspondant à 170 tonnes de déchets verts représentant 136 interventions.

La Secrétaire de séance



Danièle FABRE

La Présidente



Evelyne ROUANET

